



# COURS D'ESCALADE

organisés par la Mairie de Laruns

et encadrés par des moniteurs titulaires du brevet d'état

## Pour les ADULTES :

« Portes ouvertes » Le LUNDI 11 septembre 2023,  
de 20 H à 21 H 30, au gymnase.

## Pour les ENFANTS :

« Portes ouvertes » Le MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2023  
de 17 H à 20 H, au gymnase.

Les 3 moniteurs seront présents aux séances pour assurer la sécurité, prendre le temps pour répondre à vos questions et laisser le temps aux présents d'essayer cette activité.

L'âge minimum des enfants est de 6 ans à l'inscription.

Les cours se feront les mercredis : (Des modifications pourront être apportées sur les niveaux des cours en fonction de l'effectif et de l'âge des enfants inscrits) :

- 3 créneaux, au choix, de 45 mn, sont prévus pour les 6/8ans, de 9 h à 11H30,
- 3 créneaux d'1 heure pour les 8/10 ans, entre 14H et 17H.
- 3 créneaux d'une heure sont prévus entre 17H et 20 H.

La fiche d'inscription aux cours d'escalade, avec abonnement obligatoire au mur d'escalade, est disponible à l'accueil de la Mairie, sur le site de la Mairie ou auprès des moniteurs.

Les fiches seront à retourner renseignées et signées, à l'accueil de la Mairie de Laruns, accompagnées des pièces suivantes à fournir :

- un **certificat médical** pour l'activité d'escalade,
- une **attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle** incluant l'activité en cours en cours de validité
- une **photo simple (une copie de photo suffit)** pour la carte personnelle d'utilisation du mur d'escalade et d'identification lors des contrôles.

Vous recevrez ultérieurement un titre du Trésor Public pour le paiement.

**Les tarifs restent inchangés : Total de 80 € pour les moins de 18 ans**

**Total de 160 € pour les plus de 18 ans, incluant**

Le cours d'escalade (année scolaire)	50€ (-18 ans)	100 € (+ 18 ans)
+ et l'Abonnement obligatoire au mur d'escalade : (de septembre à septembre).	30 €. (-18 ans)	60 € (+ 18 ans)

## L'ABONNEMENT AU MUR D'ESCALADE seul

est possible avec mise à disposition d'un badge d'entrée de septembre 2023 à sept2024.

Mairie de Laruns- 64440 Laruns

Tél : 05.59.05.32.15

[mairie@laruns.fr](mailto:mairie@laruns.fr)

[www.laruns.fr](http://www.laruns.fr)

